

## L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) en bref.

- » *L'Office de Propriété Industrielle de 17 Etats africains ;*
- » *Une législation uniforme : l'Accord de Bangui ;*
- » *Siège : Yaoundé (Cameroun).*

### Trois missions principales :

- L'enregistrement des titres de propriété industrielle: Brevets, Modèles d'utilité ; Marque de produit et/ou de service ; Dessins et Modèles Industriels (DMI) ; Noms commerciaux ; Indications Géographiques ; Obtentions Végétales ; topographies de circuits intégrés.
- L'appui au développement économique de ses États membres ;
- Le développement des capacités humaines à travers la formation en propriété intellectuelle.

### Programme spécifique de l'OAPI en faveur des PME

Conformément à sa mission d'appui au développement économique l'OAPI a notamment mis en place un programme d'accompagnement des PME à l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle.

Il s'agit :

1. Du programme d'audits de la propriété intellectuelle au bénéfice des PME ;
2. De la formation et la sensibilisation des PME à l'utilisation des outils de propriété intellectuelle pour l'amélioration de leur compétitivité ;
3. L'organisation des Awards de la marque OAPI, pour la promotion des marques et la célébration de la créativité des entreprises.

